



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CONCOURS EXTERNE D'ADJOINTS ADMINISTRATIFS PRINCIPAUX DE 2EME CLASSE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER

- SESSION 2024 -

Mardi 5 mars 2024

L'épreuve écrite consiste, à partir d'un dossier documentaire n'excédant pas cinq pages, en la rédaction d'une courte note permettant d'évaluer les qualités rédactionnelles et d'analyse des candidats.

(Durée : 1h30 – Coefficient : 1)

Le dossier documentaire comporte 5 pages

Il vous est rappelé que votre identité ne doit figurer que dans l'en-tête de la copie (ou des copies) mise(s) à votre disposition. Toute mention d'identité ou tout signe distinctif porté sur toute autre partie de la copie ou des copies que vous remettez en fin d'épreuve entraînera l'annulation de votre épreuve.

Si la rédaction de votre devoir impose de mentionner des noms de personnes ou de villes et si ces noms ne sont pas précisés dans le sujet à traiter, vous utiliserez des lettres pour désigner ces personnes ou ces villes (A ..., B..., Y..., Z...).

IMPORTANT

- 1. LES COPIES SERONT RENDUES EN L'ÉTAT AU SERVICE ORGANISATEUR. À L'ISSUE DE L'ÉPREUVE, CELUI-CI PROCÉDERA À L'ANONYMISATION DE LA COPIE.**
- 2. NE PAS UTILISER DE CORRECTEUR OU D'EFFACEUR SUR LES COPIES.**
- 3. ÉCRIRE EN NOIR OU EN BLEU – PAS D'AUTRE COULEUR.**
- 4. IL EST RAPPELÉ AUX CANDIDATS QU'AUCUN SIGNE DISTINCTIF NE DOIT APPARAÎTRE SUR LA COPIE.**

SUJET

Durant l'été 2022, la France a été touchée par des incendies de grande ampleur.

En vous appuyant sur le dossier documentaire, vous présenterez sous forme d'une courte note :

- l'ensemble des mesures annoncées pour faire face à ces incendies, notamment le plan visant à planter un milliard d'arbres d'ici à 2032 ;
- le mécanisme de protection civile de l'Union Européenne.

Dossier documentaire :

Document 1	Emmanuel Macron veut planter un milliard d'arbres d'ici à 2032 : qu'est-ce que cela représente ? <i>Article du 28/10/2022, Ouest France</i>	Pages 1 et 2
Document 2	Canadair, météo des forêts... Ce qu'il faut retenir des mesures d'Emmanuel Macron face aux incendies <i>Article du 28/10/2022, Ouest France</i>	Pages 3 et 4
Document 3	Qu'est-ce que le mécanisme de protection civile de l'Union européenne ? <i>Extraits de l'article du 27/10/2023, www.touteurope.eu</i>	Page 5

EMMANUEL MACRON VEUT PLANTER UN MILLIARD D'ARBRES D'ICI À 2032 : QU'EST-CE QUE CELA REPRÉSENTE ?

En recevant les acteurs mobilisés contre les incendies de forêt de l'été, Emmanuel Macron a annoncé vendredi 28 octobre 2022 qu'il souhaitait qu'un milliard d'arbres soient plantés en France d'ici à 2032. Qu'est-ce que cela représente pour les forêts françaises ?

S'adressant aux acteurs mobilisés cet été dans la lutte contre les feux de forêt, le président Emmanuel Macron a promis vendredi 28 octobre 2022 « la plantation d'un milliard d'arbres » sur le territoire français d'ici dix ans, soit l'équivalent de 10 % de notre forêt, pour compenser notamment les incendies de forêts.

Ce que nous devons faire, c'est cet objectif d'un milliard d'arbres à la fin de la décennie, ça veut dire renouveler 10 % de notre forêt, a déclaré Emmanuel Macron.

Selon le ministère de l'Agriculture, 75 millions d'arbres sont déjà plantés par an pour reboiser les forêts françaises. Planter un milliard d'arbres d'ici à 2032 reviendrait à hausser le nombre d'arbres plantés à 100 millions par an.

*** Forêts en extension**

Effectivement les forêts françaises contenaient environ 11,5 milliards d'arbres en 2012, selon les données de l'inventaire forestier de l'Institut géographique national en 2012. Planter un milliard d'arbres représente en gros 10 % de renouvellement. Elles couvrent 17,1 millions d'hectares, soit 31 % du territoire.

Depuis le XIXe siècle, la part des forêts a nettement augmenté en France. En 1908, elles couvraient 9,9 millions d'hectares et ont augmenté tout au long du XXe siècle, avec une augmentation à partir de 1985.

*** Planter des arbres dans le Nord**

Avec 17 millions d'hectares de forêt, la France se situe au 4e rang européen, derrière la Finlande, la Suède et l'Espagne.

Cependant, la France n'occupe que la 17e place européenne lorsqu'on considère le taux de boisement, c'est-à-dire le nombre d'hectares de forêt rapportés à la surface du pays. En France, il est en moyenne de 31 %, avec de fortes variations selon les régions.

L'Ouest et le Nord comptent des départements avec des taux de boisement inférieurs à 10 % : la Manche, la Mayenne, la Vendée, le Calvados, le Pas-de-Calais, les Deux-Sèvres et la Loire-Atlantique. Ces départements peu boisés sont souvent très agricoles : les terres cultivées ont historiquement rogné sur les forêts.

*** Forêts privées**

Présentant **un formidable chantier écologique et d'aménagement de notre territoire**, Emmanuel Macron a indiqué que serait mis en place **un dispositif de financement public** pour arriver à planter le milliard d'arbres, souhaitant en parallèle une **large mobilisation**. Ce sera nécessaire : 75 % des forêts françaises sont des forêts privées.

La moitié de la forêt française est constituée de peuplements monospécifiques (une essence représente plus des trois quarts du couvert des arbres), un tiers de deux essences, et 18 % de plus de deux essences.

Le choix des essences à planter, qui devront être adaptées au changement climatique, sera crucial. **Nous ne replanterons pas à l'identique, nous adapterons nos forêts pour parvenir à des forêts plus résilientes en préservant la beauté du paysage**, a indiqué Emmanuel Macron.

Au niveau européen, la stratégie de l'Union européenne en faveur de la biodiversité prévoit à ce jour la plantation d'au moins 3 milliards d'arbres supplémentaires d'ici à 2030.

Il y a deux ans, en décembre 2020, un plan de repeuplement des forêts de 50 millions d'arbres avait été annoncé par le gouvernement, pour un budget national de **près de 200 millions d'euros**.

CANADAIR, MÉTÉO DES FORÊTS... CE QU'IL FAUT RETENIR DES MESURES D'EMMANUEL MACRON FACE AUX INCENDIES

Le président de la République a reçu des acteurs mobilisés cet été contre les incendies. Il en a profité pour annoncer des mesures pour mieux faire face à ces feux de forêt comme le remplacement et l'augmentation du nombre de Canadairs.

*** Une saison en enfer**

Emmanuel Macron a reçu à ce vendredi 28 octobre à l'Élysée 350 représentants des forces vives mobilisés lors des incendies de l'été dernier. Pompiers, forces de l'ordre, élus, agriculteurs ont reçu les remerciements du chef de l'État. **Nous avons tenu grâce à vous toutes et tous**, a dit le président de la République, ayant une pensée pour les deux pompiers décédés.

Le chef de l'État a également annoncé une série de mesures pour mieux répondre à ces événements qui risquent de se développer avec le dérèglement climatique. **Il nous faut nous adapter à cette transformation du risque**, a dit Emmanuel Macron. Il estime que la France devra faire face à **des feux de plus en plus nombreux, plus intenses et donc plus indomptables, plus disséminés, plus précoces et plus tardifs**. S'il a rappelé que le budget avait été augmenté depuis 2017, Emmanuel Macron a appelé à **penser une stratégie nouvelle**.

*** Une météo des risques d'incendies**

Pour **mieux prévenir les incendies**, le chef de l'État annonce le lancement d'une campagne de communication et de sensibilisation dès le mois prochain. Il veut aussi simplifier les règles et renforcer les contrôles pour veiller aux débroussailllements. Par ailleurs, Emmanuel Macron lance un inventaire des modèles des forêts et souhaite mettre en place une **météo** des risques d'incendies de forêt.

*** 150 millions pour les pompiers**

Emmanuel Macron annonce également **renforcer les moyens de lutte contre les incendies**. Il souhaite allonger la durée durant laquelle les entreprises pourront libérer les sapeurs-pompiers volontaires. 150 millions d'euros seront aussi débloqués pour les services départementaux d'intervention et de secours (Sdis). Le nombre de colonnes de sapeurs-pompiers sera également doublé **par la revalorisation du barème d'indemnisation**.

*** Remplacer et augmenter le nombre de Canadair**

Quant aux moyens matériels, le président de la République a encore annoncé une enveloppe de 250 millions d'euros, dont 35 millions dès 2023, pour moderniser la flotte aérienne française. Emmanuel Macron veut faire passer de douze à seize le nombre de Canadair et remplacer les appareils existants. Sur les hélicoptères, Emmanuel Macron a annoncé que l'État en louera dix contre deux actuellement.

Le président de la République a chargé l'ancien ministre Hubert Falco de travailler sur la gestion des risques. Un rapport est attendu pour le début de l'année prochaine.

Replanter un milliard d'arbres en dix ans

Enfin, le chef de l'État a évoqué la nécessité de **réinventer les forêts françaises**. Il souhaite **une planification de la reforestation**. L'objectif est de replanter un milliard d'arbres en dix ans. **Cela veut dire renouveler 10 % de notre forêt**, explique Emmanuel Macron. S'il a promis des financements publics, il a appelé à une **large mobilisation**, notamment des jeunes.

Rappelant que la forêt est cruciale pour le climat, le chef de l'État veut mettre en place un dispositif de soutien pour la reforestation des forêts incendiées. Il veut demander aux compagnies aériennes d'aider à financer cet effort. **Nous ne replanterons pas à l'identique, nous adapterons nos forêts** pour **parvenir à des forêts plus résilientes en préservant la beauté** du paysage.

Pendant l'été, jusqu'à 10 000 sapeurs-pompiers par jour ont été mobilisés par les incendies ayant ravagé près de 72 000 hectares de forêt, sur 50 départements. La Gironde a particulièrement été touchée mais les feux ont aussi touché des régions plus inhabituelles comme le Jura ou le Finistère, dans les monts d'Arrée.

QU'EST-CE QUE LE MÉCANISME DE PROTECTION CIVILE DE L'UNION EUROPÉENNE ?

Pourquoi le mécanisme de protection civile de l'UE a-t-il été créé ?

Le **mécanisme de protection civile de l'Union européenne (MEPC)** est un dispositif créé en 2001. Les **27 États de l'UE et 10 pays tiers y participent**, à savoir l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, l'Islande, le Monténégro, la Macédoine du Nord, la Norvège, la Serbie et la Turquie. L'Ukraine a intégré le dispositif le 20 avril 2023, suivie par la Moldavie, qui en est devenue membre le 29 septembre 2023. Chaque État contribue au financement du Centre de coordination de la réaction d'urgence (ERCC) qui gère le fonctionnement du mécanisme de protection civile, et envoie sur place équipements et personnel.

Inondations, épidémie, feux de forêt... Ce dispositif aide un État lorsque celui-ci ne dispose pas des moyens suffisants pour réagir face à une situation d'urgence. Il vise à protéger les citoyens européens en cas de catastrophe mais aussi à "étendre la solidarité de l'UE au-delà de ses frontières", précise la Représentation permanente de la France auprès de l'UE. Le mécanisme peut en effet être activé à la demande de n'importe quel État, organisation internationale ou agence de l'ONU.

À quelles occasions a-t-il été déployé ?

Depuis plusieurs années, le mécanisme est souvent activé pour lutter contre les feux de forêt et les inondations en Europe, comme dans le reste du monde. Au cours de l'été 2022, la flotte aérienne de lutte contre les incendies est notamment intervenue pour aider la France à maîtriser les incendies en Gironde. L'année suivante, ce sont la Grèce, la Slovaquie et Chypre qui ont activé le mécanisme pour faire face aux inondations et incendies de forêt qui les ont respectivement frappés. Le Chili et le Canada ont aussi bénéficié de l'aide européenne en 2023. Face à la multiplication de ces phénomènes extrêmes liés au changement climatique, le commissaire européen à la Gestion des crises Janez Lenarčič avait annoncé le 30 mai 2023 que les capacités de la flotte européenne seraient doublées, afin de préparer la saison des incendies.